



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

DEMANDE DE MODIFICATION DE LA PROPOSITION

La demande de proposition est par les présentes modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités et conditions de la demande de proposition demeurent inchangées.

Modification à la DP n° 1	Date de modification de la DP : 25 février 2022
N° de dossier Bureau du directeur général des élections ECGZ-RFP-2021-0119	
Titre : Impression du Guide pour l'élection fédérale	
Date de clôture de la demande de propositions : 8 mars 2021 à 14 h (heure de Gatineau)	
RENSEIGNEMENTS – Adressez vos demandes de renseignements à l'autorité contractante : Bureau du directeur général des élections du Canada Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca	
À l'attention de : Galina Zhukov Conseillère principale, Services de l'approvisionnement et des contrats	Tél. : 873-416-1830

Part 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente, conformément à cette modification, la demande de propositions pour Impression du Guide pour l'élection fédérale portant le numéro ECGZ-RFP-2021-0119 et datée du 7 février 2022 (la « DP »). Cette modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** À moins d'indications contraires dans les présentes ou à moins que le contexte n'exige une interprétation différente, tous les mots et expressions définis dans la DP et utilisés dans la présente modification ont le même sens que celui qui leur est attribué dans la DP.

Part 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à la demande de proposition et Élections Canada y répond comme suit :

2.1 Question n° 1

Questions

Notre équipe a une question concernant la DP n° ECGZ-RFP-2021-0119 pour l'impression du Guide pour l'élection fédérale pour Élections Canada.

À la dernière page de la DP, sous la **partie 9 – Annexe A**

B. Indexation du prix du papier – Prix d'achat de base

1. Papier texte soumis pour **C2.2**
2. Papier texte soumis pour **C2.3**

Ce qui précède est correct ou devrait-on dire :

1. Papier texte soumis pour **C2.1**
2. Papier texte soumis pour **C2.2**

Réponses

Élections Canada confirme qu'il faut dire :

1. Papier texte soumis pour **C2.1**
2. Papier texte soumis pour **C2.2**